

## 2.3.

### **La modernisation inachevée des agricultures méditerranéennes. Le handicap des structures foncières.**

**Anne-Marie Jouve**

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

#### **Introduction**

L'histoire agraire des pays méditerranéens est très ancienne puisque le Proche-Orient (Croissant Fertile) est un des plus anciens foyers d'apparition de l'agriculture et de l'élevage, à la période néolithique (-10 000 ans), avec la domestication de nombreuses espèces sauvages animales et végétales. Les innovations ont ensuite diffusé sur les rives de la Méditerranée et certaines techniques en matière d'irrigation, par exemple, sont encore fonctionnelles (exemple : les *khattaras* ou *foggaras*). Pendant des siècles deux sociétés rurales ont co-existé : une société paysanne sédentaire et une société agropastorale itinérante, tirant toutes deux parti de la complémentarité des terroirs. Malgré des ruptures et le développement d'une agriculture prospère dans certaines zones (Braudel, 1979), le monde agricole méditerranéen progresse très lentement dans son ensemble jusqu'à l'aube du 20<sup>ème</sup> siècle. Les productivités de la terre et du travail sont faibles. Disettes et famines jalonnent ces siècles (Bessaoud et al., 2009).

La révolution industrielle et le développement du capitalisme ont entraîné de grands chamboulements de l'organisation territoriale et des retournements de situations agricoles : colonisation des plaines notamment littorales qui étaient peu mises en valeur et déprises des régions montagneuses où l'agriculture et l'élevage étaient plus développés. C'est qu'en effet, le perfectionnement des outils agricoles (et notamment la mécanisation) et les grands aménagements fonciers réalisés ont inversé les conditions de production et de commercialisation, devenues plus favorables dans les plaines. La modernisation des agricultures sur la rive européenne de la Méditerranée a été très rapide sous l'influence du développement urbain et industriel qui a permis notamment d'absorber l'exode rural. Soutenues par la PAC, intensification et mécanisation ont permis de forts accroissements de la productivité de la terre et du travail. Mais au Sud et à l'Est de la Méditerranée, la modernisation de l'agriculture est partielle : les pays sont marqués par un dualisme agraire important, opposant agriculteurs traditionnels et agriculteurs modernes.

Les raisons de cette lente évolution et du « retard méditerranéen », notamment au Sud et à l'Est, sont de plusieurs ordres.

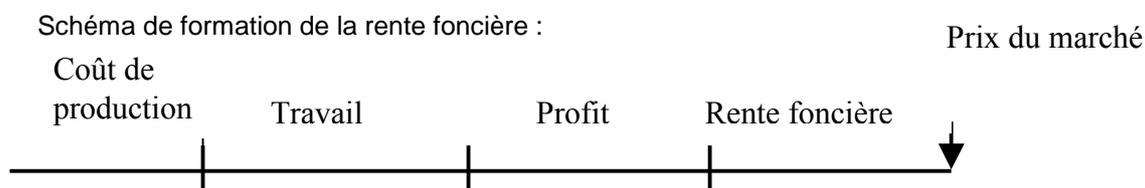
- Ce retard tient bien sûr aux conditions climatiques et géographiques plutôt difficiles pour l'agriculture : sécheresse, rareté de la ressource eau, relief accidenté, sols peu profonds, etc.
- En outre, contrairement au Nord du bassin méditerranéen, la population agricole continue d'augmenter en valeur absolue, en raison d'un développement insuffisant des secteurs industriel et tertiaire qui ne peuvent pas absorber la main-d'œuvre agricole excédentaire.
- Mais ce retard est aussi fortement déterminé, comme l'expliquait Pierre Coulomb (1994) par les séquelles du système latifundiaire qui a duré plusieurs siècles et structuré

l'espace productif agricole méditerranéen de façon très inégalitaire, ce qui a handicapé la construction d'une agriculture moderne.

### 1. L'héritage latifundiaire

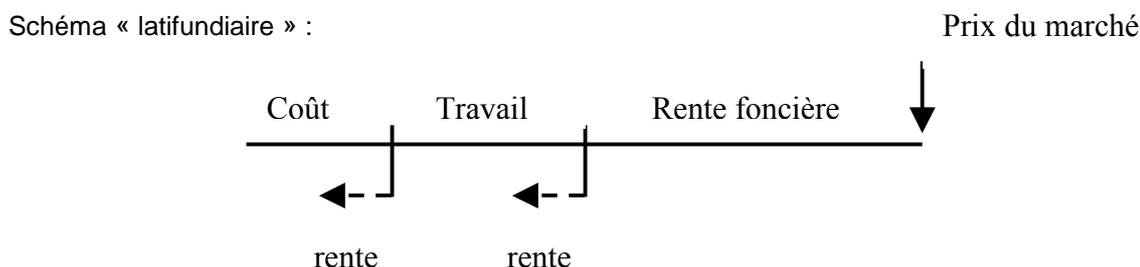
Pendant cinq siècles, le modèle dominant qui a structuré l'espace productif méditerranéen a été un système latifundiaire. Ce système est né dans l'empire ottoman (Albanie, Grèce, Moyen-Orient, Égypte, Tunisie) et dans le royaume ibérique, l'Italie et la Sicile, et s'est prolongé aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles dans les colonies françaises, italiennes et anglaises (Coulomb, 1994).

Dans ces systèmes de propriété latifundiaire rentière, l'agriculture était organisée en grands domaines, produisant pour les marchés d'exportation et utilisant des travailleurs agricoles peu rémunérés. La rente foncière prélevait la plus grande partie du revenu agricole aux dépens des salaires et du profit. Aussi, les conséquences de ce système ont t'elles été très négatives pour les investissements agricoles et le développement des marchés intérieurs.



Source : Coulomb, 1994

Pour une exploitation agricole moderne en croissance, le prix du marché permet un niveau de revenu qui doit couvrir les coûts de production, les dépenses de main d'œuvre, le paiement de la rente si la terre n'est pas en propriété et la constitution d'un profit qui permet les investissements agricoles.



Source : Coulomb, 1994

Dans ce système plus extensif, le niveau de la production agricole est plus faible ainsi que le revenu permis par le prix du marché ; ce revenu est affecté principalement à la rente foncière : les coûts de production et du travail sont compressés pour augmenter la rente ; et il n'y a pas de constitution de profit car toute la marge nette est captée par la rente.

A l'évidence, le système latifundiaire est peu compatible avec le développement économique et social et la modernisation de l'agriculture. Des salaires trop bas ne permettent pas l'augmentation du niveau de vie des travailleurs ni la constitution d'un marché. Le choix de l'extensif limite les productions agricoles. Et l'absence de profit ne permet pas d'accumulation de capital, pour le financement d'investissements productifs.

## **2. Les politiques de modernisation du secteur agricole**

Dans un contexte marqué par la fin de la deuxième guerre mondiale et par la décolonisation, la deuxième moitié du 20ème siècle a connu un très fort engagement des États pour liquider les agricultures rentières latifundiaries et construire des agricultures modernes. L'irrigation et les réformes foncières furent les instruments privilégiés de ces politiques agricoles, les pays empruntant des voies diverses : collectivisations suivies de décollectivisations dans les Balkans, en Algérie et en Tunisie ; réformes agraires radicales et égalitaires en Syrie, en Égypte, en Grèce et en Albanie ; aménagements de grands périmètres irrigués en Turquie, au Maroc et en Tunisie.

L'objectif était d'intégrer le secteur agricole dans les dynamiques nationales de reconstruction et de développement et d'accroître l'efficacité des agricultures. Ainsi, par exemple la politique de la Tunisie durant les années 1960 a cherché à travers la constitution des coopératives de production à regrouper les petites exploitations autour du noyau formé par les anciennes exploitations coloniales afin de constituer des unités homogènes et modernisées. Mais l'expérience se solda par un échec total en 1969 (Elloumi et al., 2010).

La même démarche a été menée dans les grands périmètres irrigués publics au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Ces politiques ont abouti à une intégration de plus en plus poussée au marché de l'ensemble des agriculteurs concernés (somme toute, relativement peu nombreux). En effet, ces politiques ambitieuses et coûteuses ont indéniablement permis l'émergence de pôles de développement économique autour d'une agriculture moderne et d'industries agroalimentaires associées (sucreries, laiteries, etc.). Les accroissements de production ont été considérables, permettant une amélioration de l'autosuffisance alimentaire et des exportations agricoles. Mais ces pôles de développement, constitués par les grands périmètres irrigués, n'ont pas eu l'effet de diffusion escompté et leur impact est resté limité, tant pour les superficies (7% au Maroc, 14% en Turquie) que pour la production agricole (18% en Tunisie) et les agriculteurs concernés (10% au Maroc) (Jouve, 1998). Le modèle d'exploitation qui avait été retenu – celui qui a permis l'intensification des productions et une forte hausse des productivités dans la plupart des pays industrialisés : l'exploitation familiale individuelle, de droit privé, insérée dans l'économie de marché - a des difficultés à se généraliser (manque de capital, de vulgarisation, d'organisation des filières). Aussi, le caractère sélectif de cette politique des grands barrages a-t-elle abouti à de forts déséquilibres régionaux.

Aujourd'hui, dans le contexte de la mondialisation des échanges et du désengagement des États, les politiques agricoles des pays méditerranéens n'ont plus pour objectif de résorber le dualisme de leurs agricultures. Par exemple, le nouveau plan Maroc vert de 2008 reposant sur deux piliers – agriculture intensive et agriculture vivrière – semble consacrer de fait ce dualisme. Des politiques d'incitations aux investissements en partenariat dans le secteur agricole sont menées dans la plupart des pays (Tunisie, Maroc, Égypte, etc.), favorisant le développement de grandes sociétés agricoles à capital international exploitant les terres agricoles par le biais de la location. En Tunisie, où les anciennes terres des colons nationalisées en 1964 ont été mobilisées en faveur de cette politique, les différentes formes de sociétés agricoles occupent environ 364 000 ha, soit 6,8 % des terres agricoles. (Enquête sur les structures des exploitations agricoles, 2005) (Elloumi et al., 2010).

En somme, les enclaves latifundiaires se perpétuent. Récemment, comme partout dans le monde, des milliers d'hectares de terres agricoles sont loués à des pays riches cherchant à externaliser leur production agroalimentaire. En Méditerranée, cette appropriation massive de terres agricoles (2,5 millions ha dans le monde en 2009) concerne le Maroc, l'Algérie, l'Égypte, la Turquie ; les acquéreurs sont les pays du Golfe (GRAIN, 2008).

### **3. Un dualisme persistant entre agriculteurs modernes et traditionnels**

La région méditerranéenne compte environ 17 millions d'exploitations agricoles dont 70% sur les rives Sud et Est. Ces exploitations sont en majorité familiales mais sont extrêmement diverses de par l'histoire, les politiques agricoles, les écosystèmes et les stratégies de production. Elles se différencient notamment en fonction de leur niveau d'intensification, de leur patrimoine foncier et de leur intégration au marché. Des différentiels de revenu et de productivité considérables (1 à 10<sup>1</sup>) opposent d'une part les exploitations de la rive européenne de la Méditerranée à celles du Sud et de l'Est et d'autre part les exploitations paysannes aux exploitations modernes des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM).

Au Nord, le processus de modernisation de l'agriculture est achevé et on peut considérer que c'est la fin des paysans car il ne reste plus beaucoup de « producteurs familiaux, vivant et travaillant dans des sociétés villageoises » (Jollivet, 2003). Plus autonomes par rapport à la collectivité locale, moins dépendants des ressources naturelles mais plus soumis au marché, les paysans sont devenus des agriculteurs familiaux (exploitants/entrepreneurs agricoles) pour qui la terre est d'abord un outil de travail. Dans un deuxième temps, la dissociation du couple famille/exploitation a entraîné une individualisation croissante des agricultures européennes. Cette prédominance de l'agriculture individuelle moderne s'accompagne du développement de formes sociétaires diverses (un quart des exploitations et plus de la moitié de la SAU en 2005 en France) (Eloumi et al., 2010).

Dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM), la modernisation de l'agriculture reste inachevée, se limitant à quelques régions ou types d'exploitation, dotées de meilleures conditions de production et bénéficiant des interventions de l'État. A contrario des pays de la rive Nord, ce processus se produit des mêmes conditions de faible croissance de l'industrie et des services et de l'augmentation continue de la population agricole.

Cette augmentation de la population active agricole pose le problème inquiétant du devenir de la petite paysannerie, encore majoritaire dans les PSEM.

Un dualisme important oppose agriculteurs modernes et traditionnels dans les PSEM.

- Les agriculteurs traditionnels ont des profils variés : agro-pasteurs et éleveurs des steppes ; agriculteurs irrigants des oasis ; petits exploitants des régions d'agriculture pluviale. Ils représentent une agriculture paysanne importante (au Maroc, en Tunisie, Algérie, Égypte, Turquie) et fragile qui dispose d'une assise foncière très réduite, utilise des techniques peu performantes, est faiblement intégrée au marché et destine la majeure partie de sa production à l'autoconsommation. Beaucoup ont recours à la pluri-activité. Ces petites exploitations familiales sont très nombreuses et leur superficie ne cesse de diminuer car leur effectif continue d'augmenter du fait de la croissance démographique et du morcellement lié aux règles d'héritage ainsi que du « retour à la terre » entraîné par le chômage urbain (voir le point 4.).

- Les agriculteurs modernes possèdent en général des exploitations de grande taille et pratiquent une agriculture productiviste, de bonne technicité, intégrée au marché et orientée

---

<sup>1</sup> Le PIBA moyen par actif agricole était de 20 990 \$ au Nord contre 1960 \$ dans les PSEM en 2003 (Medagri, 2006)

vers les produits d'exportation. Ils se rencontrent principalement dans les périmètres irrigués et dans les plaines céréalières ou dédiées à l'arboriculture fruitière (oléiculture tunisienne) où ils exercent de fortes pressions sur les ressources naturelles.

Les écarts de productivité et de revenu agricole entre les petites exploitations paysannes et les grandes exploitations modernes sont considérables, aussi bien en irrigué (rapport de 1 à 12) qu'en agriculture pluviale (rapport de 1 à 7). En outre, les revenus fluctuent beaucoup en zone pluviale, du fait des aléas climatiques.

Remarquons que ce dualisme évolue vers une structure tripolaire (Hervieu, 2009), car on observe l'apparition d'un 3<sup>e</sup> pôle caractérisé par une agriculture de firmes orientée vers les marchés d'exportation, dans l'ensemble du Bassin méditerranéen. Ces grandes sociétés agricoles à capital international développent des stratégies d'accaparement des terres et visent des profits à court et moyen terme ; elles ont recours à une main-d'œuvre salariée et font pression sur les ressources naturelles.

#### **4. Un très inégal partage de la terre handicape la modernisation des agricultures**

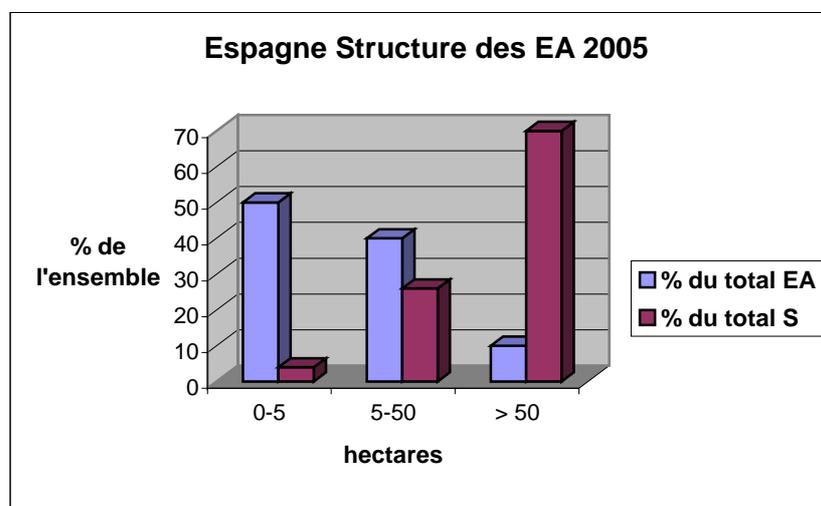
Les structures foncières expliquent pour une large part les difficultés de développement des agricultures méditerranéennes. La coexistence de microfundia et de très grands domaines dans la plupart des pays méditerranéens constitue un obstacle à la modernisation de leurs agricultures et à l'augmentation de leur productivité et de leur compétitivité. Ce problème souvent mis en avant par les politiques reste récurrent malgré les réformes agraires entreprises et les mesures techniques (remembrement) mises en œuvre (Jouve, 2001).

En effet, une double évolution de morcellement des terres et de concentration se poursuit.

- La première caractéristique des structures agricoles méditerranéenne est l'importance des petites exploitations (moins de 5 ha), aussi bien dans les pays de la rive Nord que dans les PSEM. Par exemple, elles représentent en Grèce 76% des exploitations sur 27% de la superficie agricole ; en Italie, 77% sur 17% ; au Maroc, 71% sur 24% ; en Turquie, 67% sur 22%.

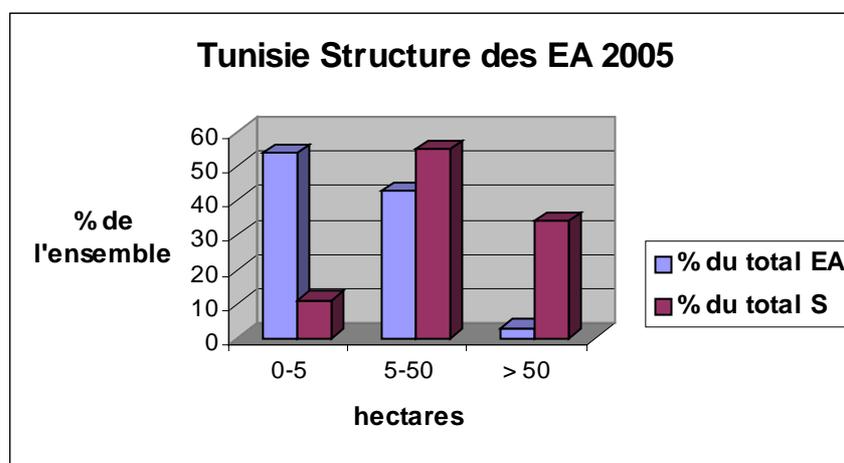
- Corrélativement, on observe une forte concentration foncière dans beaucoup de pays. Par exemple, en Italie, 2% des exploitants (ayant plus de 50 ha) cultivent 39% de la superficie agricole ; en Espagne ; 9% sur 70% ; en Tunisie, 3% sur 34% ; en Algérie, 2% sur 23% (schémas 1 et 2).

Schéma 1. Structures agricoles de l'Espagne en 2005.



Source : Médagri 2006

Schéma 2. Structures agricoles de la Tunisie en 2005.



Source : Médagri 2006

Le problème du morcellement des terres *versus* concentration est particulièrement inquiétant au Sud et à l'Est de la Méditerranée, notamment du fait de la croissance démographique. Les exploitants agricoles des PSEM, bien que deux fois plus nombreux qu'au Nord, cultivent environ 40% de la superficie, soit une superficie moyenne par exploitation de 4,7 ha (contre 12,6 ha sur la rive Nord). La Turquie par exemple a une superficie agricole aussi grande que la France ou l'Espagne, mais la superficie moyenne par exploitation (6 ha) y est respectivement 8,5 fois et 4 fois plus petite que dans ces deux pays (Elloumi et *al.*, 2010).

Il est indéniable que le morcellement des structures peut limiter les productivités de la terre et du travail. Des exploitations agricoles trop petites et trop dispersées en un grand nombre de parcelles ne peuvent ni acquérir ni utiliser rationnellement les techniques modernes (mécanisation) : par manque de trésorerie, à cause de coûts élevés de déplacement entre les parcelles, etc.

En outre, l'intensification en travail des systèmes de production est difficile dans ces zones méditerranéennes marquées par l'aridité ; l'intensification en capital prévaut dans les grands domaines, le cas échéant. Il en résulte une offre d'embauche d'ouvriers agricoles limitée et un sous-emploi agricole important.

Il s'avère urgent pour l'avenir des campagnes méditerranéennes de trouver des solutions. Parmi les réponses possibles citons : l'insertion dans des filières organisées, le développement rural, la diversification des productions et la reconnaissance de la multifonctionnalité des territoires.

## Conclusion

Pour conclure cette analyse sur l'impact des structures foncières sur la modernisation des agricultures méditerranéennes, il apparaît que la théorie de la rente foncière est pertinente pour comprendre les dynamiques agraires et le dualisme observé. En effet, toutes les approches d'économie politique (Ricardo, Marx, Walras, Von Thünen) fondent la formation des rentes agricoles sur des inégalités économiques et dans la fertilité des terres.

En Méditerranée, les inégalités les plus fortes portent sur les ressources eau (agriculture pluviale et irriguée) et la ressource terre (microfundia et grandes exploitations) et de, plus en plus, sur la localisation (proximité des villes et des marchés).

L'inégalité foncière se traduit par des structures de production agricoles duales qui constituent un obstacle à la modernisation des agricultures. Deux processus se développent de façon concomitante amplifiant ce dualisme : un morcellement des terres et une concentration foncière. Avec l'objectif discutable (en raison des échecs antérieurs) de développer un « effet modernisateur » des grandes entreprises agricoles sur les micro-exploitations pauvres, les politiques font souvent la promotion des investissements étrangers sur des terres domaniales, utilisées de façon coutumière par des populations depuis des générations (Merlet, 2009). Ce renouveau des enclaves latifundiaires augure mal de l'achèvement de la modernisation des agricultures des pays de Sud et de l'Est de la Méditerranée, intégrant les petites et très petites exploitations agricoles (environ 70% des exploitations sur un quart de la superficie agricole).

## Références bibliographiques

Bessaoud O., Chassany J.-P., 2009. Histoire et économie politique des zones difficiles en Méditerranée, Actes du Colloque DELZOD, Colloque international « Sociétés en transition et développement local en zones difficiles », Institut des Régions Arides / Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales, Médenine, Tunisie, 22-24 avril 2009.

Braudel F., 1979. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles*. Ed. A. Colin-T2, Paris.

Coulomb P., 1994. Systèmes fonciers agricoles en Méditerranée : Cinq siècles de propriétaires sans État, cinq décennies d'État propriétaire, *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France* ; 9, 83-98.